

Délibération DEL-CC-2023-029

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 21 MARS 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le vingt et un mars deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

**Présents (58)** : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Armelle CASSIN, Gilles PETRAUD, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Pascal LAGOGUEE, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Nathalie BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Bernard CARTIER, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUIS, Pascale FERCHAUD, Stéphanie FILLON, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAUULT, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

**Pouvoirs (8)** : Jean Claude METAIS À Emmanuelle MENARD, Jean-Marc BERNARD À Pierre-Yves MAROLLEAU, Jean-Pierre BODIN À Sébastien GRELLIER, Marie-Line BOTTON À Johnny BROSSEAU, Jean-Paul GODET À Florence BAZZOLI, Jean-François MOREAU À Bérangère BAZANTAY, Rodolphe ROUE À Dany GRELLIER, Dominique TRICOT À Claude POUSIN,

**Absents (17)** : François MARY, Pierre BUREAU, Claire PAULIC, Serge BOUJU, Jean Claude METAIS, Jacques BELIARD, Jean-Marc BERNARD, Jean-Pierre BODIN, Marie-Line BOTTON, Jean-Paul GODET, Jean-Jacques GROLLEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-Louis LOGEAS, Jean-François MOREAU, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT

**Date de convocation** : 15-03-2023

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Yves BILHEU

## EQUIPEMENTS ET SERVICES TECHNIQUES ET INFORMATIQUES

### Installation photovoltaïque sur le bâtiment de Bocapole : demande de subvention

La communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est engagée dans plusieurs démarches complémentaires de transitions (énergétiques, environnementales, sociales) au travers de son Plan Climat Air-Energie (PCAET), Contrat d'Objectif Territorial (COT), schéma directeur des énergies renouvelables, etc.

Dans ce contexte, une étude sur le potentiel en matière d'énergies renouvelables de l'Agglomération a été réalisée.

Il est apparu que l'installation de panneaux photovoltaïques supplémentaires sur la halle de Bocapôle s'avérait extrêmement pertinente.

Le programme de travaux prévoit :

- Etudes préalables : maîtrise d'œuvre, étude de structure, Coordonnateur Sécurité-Protection de la Santé (SPS), contrôle technique
- Travaux : électricité, installation photovoltaïque, renforcement structurel (option)
- Raccordement

Objectifs :

- Produire de l'énergie renouvelable photovoltaïque
- Réduire la consommation du site de Bocapôle par l'autoconsommation de l'énergie produite
- L'autoconsommation collective permettrait d'alimenter 4 sites potentiels : antenne de del'Agglo2B Saint Porchaire et Antenne Agglo DSII/DPIL, la station d'épuration de Bressuire et le centre aquatique de Bressuire (cf. plan d'implantation)

Résultats attendus :

- Production annuelle estimée : 281 900 kWh/an (consommation annuelle équivalente en nombre de foyers : 81 foyers)
- 45 % de la production photovoltaïque autoconsommée, soit une réduction de 37% de la consommation du site de Bocapôle

Plan de financement :

<b>PROJET : Installation photovoltaïque sur le bâtiment de Bocapôle</b>					
<b>Demande de subventions</b>					
Dépenses INVESTISSEMENT	Toutes dépenses	Dépenses éligibles	Recettes INVESTISSEMENT	Dépenses éligibles dont autofinancement	
	HT				
<b>MAITRISE D'OEUVRE ET ETUDES PREALABLES</b>	<b>15 221,00 €</b>	<b>15 221,00 €</b>	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>190 482,60 €</b>	<b>60,00%</b>
AMO et Maîtrise d'œuvre	6 500,00 €	6 500,00 €	Etat DETR/DSIL	95 241,30 €	30,00%
Etude Structure	3 100,00 €	3 100,00 €			
Coordonnateur Sécurité-Protection de la Santé	2 500,00 €	2 500,00 €			
Contrôle technique	3 121,00 €	3 121,00 €	SIEDS	95 241,30 €	30,00%
<b>TRAVAUX</b>	<b>275 000,00 €</b>	<b>275 000,00 €</b>			
Lot 1 : Electricité – Installation photovoltaïque	260 000,00 €	260 000,00 €			
Tranche optionnelle : renforcement structure	15 000,00 €	15 000,00 €			
<b>DIVERS</b>	<b>27 250,00 €</b>	<b>27 250,00 €</b>	<b>Emprunt-autofinancement</b>	<b>126 988,40 €</b>	<b>40,00%</b>
Frais de raccordement	8 000,00 €	8 000,00 €	Autofinancement/Emprunt	126 988,40 €	
Aléas (2%), imprévus et révisions de prix (5%)	19 250,00 €	19 250,00 €			
<b>TOTAL HT</b>	<b>317 471,00 €</b>	<b>317 471,00 €</b>		<b>317 471,00 €</b>	<b>100,00%</b>

**Le conseil communautaire, est invité à :**

- **approuver l'installation de panneaux photovoltaïques supplémentaires sur la halle de Bocapole ;**
- **solliciter les subventions mentionnées dans le plan de financement ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Communauté  
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,  
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le

**24 MARS 2023**

Notifié ou publié le

**24 MARS 2023**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



*Marolleau*